



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Agriculture Biodiversité Espace Rural

Affaire suivie par : Clémentine PAYEN
tél : 03 83 91 40 77 – service : 03 83 91 40 40
ddt-structures@meurthe-et-moselle.gouv.fr

**Direction départementale
des territoires**

Nancy, le 07 mars 2025
Le directeur départemental
à
Madame, Monsieur le Maire
Mairie – 6 Place de l'hôtel de ville
57710 AUMETZ

Objet : **Publicité mairie -**

P.J. : Tableau de publicité
Attestation d'affichage



Madame, Monsieur le Maire,

Dans le cadre du contrôle des structures, articles L. 331-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime, **une ou plusieurs demandes d'autorisation préalable d'exploiter un fonds agricole** ont été déposées auprès de mes services.

Le détail de ces demandes est repris dans le tableau ci joint.

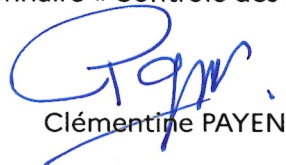
Je vous serai reconnaissant de bien vouloir procéder à l'affichage de ces informations dans votre mairie **à partir du 10 mars 2025 et pendant une durée de 1 mois**, sur vos panneaux d'affichage et éventuellement votre site internet.

Cette publicité, effectuée en vertu de l'article R. 331-4-1 du code rural et de la pêche maritime doit permettre aux autres agriculteurs exploitant sur votre commune d'être informés de la démarche en cours et, s'ils sont intéressés, de déposer eux-mêmes une candidature.

À l'issue de la période d'affichage, je vous remercie de bien vouloir m'adresser l'attestation d'affichage mentionnant la date de début et la date de fin d'affichage, selon le modèle ci joint, par tout moyen : messagerie électronique ou courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La gestionnaire « Contrôle des Structures »


Clémentine PAYEN

Adresse postale :
DDT de Meurthe-et-Moselle
C.O. n° 60025 – 54035 NANCY Cedex

Accueil du public :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
et sur rendez-vous

Localisation du service :
Place des Ducs de Bar à Nancy
Tél : 03.83.91.40.00

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE
SERVICE AGRICULTURE BIODIVERSITÉ ESPACE RURAL**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE EN MAIRIE D'UNE PUBLICITÉ
CONCERNANT LE CONTRÔLE DES STRUCTURES
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

Article R. 331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Je soussigné (e)

Nom.....Prénom

Maire de la commune de **AUMETZ(57)**

atteste, avoir procédé du 10.03.2015 au 10.04.2015 inclus (1)

que la publicité pour le dossier de demande d'autorisation d'exploiter enregistré à la DDT - sous le numéro **54-25-0027** a fait l'objet d'un affichage en mairie.

Cette publicité, effectuée en vertu de l'article R. 331-4-1 du code rural et de la pêche maritime doit permettre aux autres agriculteurs exploitant sur la commune d'être informés de la démarche en cours et, s'ils sont intéressés, de déposer eux-mêmes une candidature.

A AUMETZ, le

Le maire,

(1) durée d'affichage = 1 mois

À retourner dès la fin de période d'affichage par mail (de préférence) ou par courrier à l'adresse suivante :

*Direction Départementale des Territoires
Service ABER – Aides et Structures Agricoles
C.O. 60025 - 54035 NANCY CEDEX*

mail : ddt-structures@meurthe-et-moselle.gouv.fr

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE
SERVICE AGRICULTURE BIODIVERSITÉ ESPACE RURAL**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE EN MAIRIE D'UNE PUBLICITÉ
CONCERNANT LE CONTRÔLE DES STRUCTURES
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

Article R. 331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Je soussigné (e)

Nom.....Prénom

Maire de la commune de **AUMETZ(57)**

atteste, avoir procédé du 10.03.2025 au 10.04.2025 inclus (1)

que la publicité pour le dossier de demande d'autorisation d'exploiter enregistré à la DDT - sous le numéro **54-25-0028** a fait l'objet d'un affichage en mairie.

Cette publicité, effectuée en vertu de l'article R. 331-4-1 du code rural et de la pêche maritime doit permettre aux autres agriculteurs exploitant sur la commune d'être informés de la démarche en cours et, s'ils sont intéressés, de déposer eux-mêmes une candidature.

A AUMETZ, le

Le maire,

(1) durée d'affichage = 1 mois

À retourner dès la fin de période d'affichage par mail (de préférence) ou par courrier à l'adresse suivante :

*Direction Départementale des Territoires
Service ABER – Aides et Structures Agricoles
C.O. 60025 - 54035 NANCY CEDEX*

mail : ddt-structures@meurthe-et-moselle.gouv.fr